

Association de chasse de Villenave d'Ornon et Talence

L'incendie aux clochettes sud !

Alfred de Vigny écrivait ces vers dans « La mort du loup » :

**Les nuages couraient sur la lune enflammée
Comme sur l'incendie on voit fuir fumée,
Et les bois étaient noirs jusques à l'horizon.**

Quelques mois plutôt notre piqueux aurait pu citer les vers suivants :

**Nous marchions, sans parler, dans l'humide gazon,
Dans la bruyère épaisse et dans les hautes brandes,
Lorsque, sous des sapins pareils à ceux des Landes,
Nous avons aperçu les grands ongles marqués
Par les «*sangliers voyageurs* » que nous avons traqués.**

Vous l'avez bien compris, chers amis chasseurs, notre territoire de chasse a perdu le 10 juillet, quatre-vingt-douze hectares de pins, bruyères et hautes brandes, repère dans lequel le grand gibier avait pour habitude de se réfugier ou de transiter simplement.

L'incendie de ce mois de juillet nous prive d'une aire équivalente à 14% de la superficie de notre territoire. Nous qui sommes attachés à notre forêt, qui la nettoions des déchets et détritiques que quelques malfaisants y déchargent sans vergogne, nous sommes attristés et déplorons cette blessure qui défigure ces quelques espaces de verdure encore presque sauvages.

Mais gardons l'espoir, nous avons connu et « survécu » à deux tempêtes, cette dernière marque du destin nous éprouve certes, mais ne nous décourage pas.

Les lâchers auront lieu comme d'habitude. Conformément à la consultation de l'AG du 9 mai 2015, nous avons modifié deux lâchers : celui de l'ouverture et celui du 19 décembre, les 85 faisans prévus seront remplacés par 40 faisans et 60 perdreaux.

Pour le grand gibier, les battues inscrites au calendrier seront effectuées.

La saison de chasse est donc prévue sans modification, pour le moment, espérons que le mois d'août nous épargnera et que quelques fortes pluies bienfaisantes se manifesteront.

Pour les chasseurs extérieurs dont le territoire a souffert des incendies:

Nous savons que plusieurs sites ont été touchés par les incendies du mois de juillet, (Martignas, Pessac, Saint Jean d'Illac...). Pour les chasseurs qui auraient du mal à exercer leur détente favorite pendant cette saison, sachez que notre Association de chasse de VILLENAVE et de TALENCE se fera un devoir de vous accueillir, sans pour autant nourrir l'idée de vous détourner de votre domaine de chasse, auquel vous êtes certainement tout aussi attachés que nous-mêmes au nôtre.

Les tarifs des cartes sont à consulter sur ce site.

Pour tout renseignement complémentaire appeler le siège : 05 56 75 87 69.

Le président : Jean-Marie ANGLES